

> Fédé-infos

Répondre aux attentes

Le 13 avril dernier, l'association « Les Parqueteurs – die Parkettverleger » se réunissait pour sa 3ème journée d'études au centre Formatpme aux Isnes /Gembloux. Cette fois – ci, elle avait misé sur le thème de l'outillage et des machines. Quatre sociétés Mafell, Früh, Festool, Elektron Berlin étaient sur le terrain. Le CSTC, le Centre Scientifique et Technique de la Construction et la Confédération Construction, deux partenaires du secteur, ont également réalisé deux exposés d'envergure à savoir le système de chauffage par le sol et les conditions générales d'entreprise.



La société Mafell a donc fait la démonstration de son système de mise à longueur KSS 300, et son KSS 400 pour les travaux plus lourd ayant une capacité de coupe plus grande. Il a aussi présenté son système de scie à panneaux autotracté (longueur de coupe de 3100 mm), par exemple, pour le découpage des pièces finales du parquet. M.Demey a ainsi prouvé la maniabilité et la précision de ses machines. Les scies circulaires coulissantes originales Erika (60E-70 E-80E) ont aussi retenu l'attention des professionnels vu leur double suspension de moteur et inclinaison de la lame. Certains ont avoué qu'ils se laisseraient déjà bien tentés par quelques unes de ces machines...

Ensuite, le groupe a suivi un exposé sur un thème actuellement en vogue. M.Charron, ingénieur et chercheur au CSTC, a fait un tour d'horizon sur les divers systèmes de chauffage par le sol et les

répercussions dans le choix du parquet et sur sa mise en œuvre. M.Charron conclut « que le parquet et le chauffage par le sol sont parfaitement compatibles à condition de respecter quelques exigences spécifiques concernant la sous-couche, le type de chauffage, le choix du type de parquet et les conditions de pose... ». Les parqueteurs n'ont pas manqué de lui poser bon nombre de questions.

La journée était bien remplie, ce sera déjà au tour de la firme Festool de montrer ses scies stationnaires CS 50 et CS 70, la nouvelle scie radiale Kapex KS 120, la ponceuse Rotex et la scie plongeante TS 55. MM.Van den Driessche et Jansen ont livré des trucs et astuces lors de cette présentation. C'est toujours avec plaisir que les parqueteurs ont pris connaissance des dernières évolutions techniques de cette firme notoire.

Après le lunch, les parqueteurs ont fait la connaissance de la société Früh qui fabrique des raboteuses électriques (220V) éliminant les colles et les masses d'égalisation. Elle a d'abord montré sa machine pneumatique pour enlever rapidement les anciens revêtements de sol à savoir le parquet, le tapis, le carrelage... . MM. Theiss ont également fait tester la grande raboteuse EFS - 600 qui sert également à égaliser les chapes et à corriger les hauteurs entre la chape et les autres revêtements de sol.

Elektron Berlin, une autre société allemande, a présenté des câbles en polyuréthane à sollicitation mécanique élevée. M.Montag a exposé également des prolongateurs avec contact de sécurité, des câbles de raccordement, des enrouleurs de câbles disponibles en plusieurs couleurs avec possibilité d'y inscrire des annotations pour les identifier. Quoi de plus facile avec ses diverses couleurs que de répartir le matériel nécessaire sur chaque chantier en fonction des équipes, voire de dissuader les voleurs avec les inscriptions.

M. Dardenne, juriste auprès de la Confédération Construction a rebalisé, quant à elle le terrain sur le plan des conditions générales d'entreprises. Finalement comment faut-il les rédiger? Comment s'assurer qu'elles seront opposables à son cocontractant? Quelles sont les mentions essentielles à prévoir? Celles-ci sont-elles différentes selon que le cocontractant est un consommateur ou un professionnel? Quels sont les pièges à éviter?

Expérimentée de deux journées d'études, l'association a toujours la volonté de parfaire cette journée. Son objectif est de répondre surtout aux souhaits des parqueteurs lors de cette journée et lors des réunions. Voilà pourquoi, à l'heure actuelle, l'association « Les Parqueteurs – die Parkettverleger » planche déjà sa prochaine journée d'études qui aura lieu le 5 octobre prochain.

NOUYRIGAT FILS
BOIS PARQUET

3571

FABRICANT de PLANCHERS et PARQUETS

CHENE MASSIF 14 m/m - 21 m/m

(5 kms de la Belgique)

- 21 m/m 105 à 195 m/m.
- 14 m/m 105 à 175 m/m.
- Longueur jusqu'à 2m50
- Production à plus de 50% quartier - faux quartier.
- Chêne clair grain fin et mi fin.
- Notre scierie assure qualité et ponctualité.
- Livraison sur toute la Belgique et la Hollande.
- Spécialiste du plancher vieilli dans la masse à 100% par procédé de la haute température thermique. (chêne et hêtre)

SAS NOUYRIGAT
39 route d'Orval 08370 Margut (fr)
T: +33 (0)3 24 22 62 41
F: +33 (0)3 24 22 66 17
nouyrigat.parquet@wanadoo.fr
www.nouyrigat-parquet.com